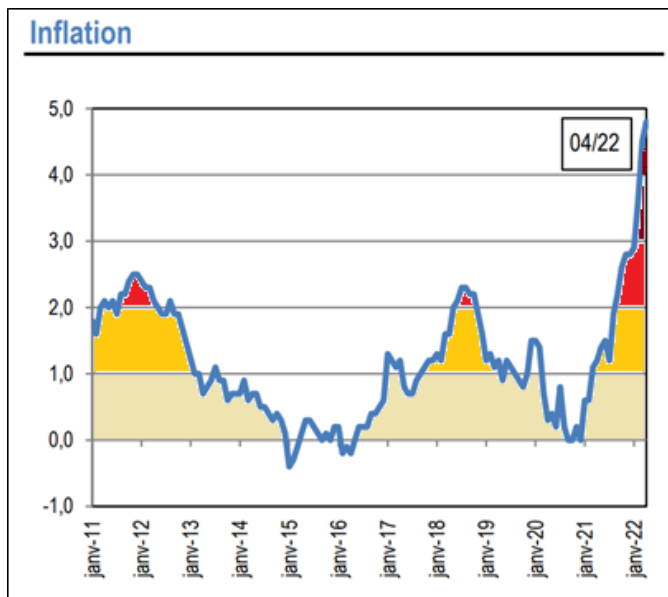


A inflation exceptionnelle, mesures exceptionnelles !



Face à la hausse continue de l'inflation, nous avons fait parvenir un courrier de demande de mesures exceptionnelles à la Direction : révision du budget des augmentations, hausse des minima, des titres restaurants, partage des bénéfices, ...

Les sujets qu'on peut mettre sur la table sont nombreux, sans même parler des frais de déplacement qui font l'objet d'une négociation distincte.

Notre courrier (sous forme de lettre ouverte) est disponible en cliquant sur ce lien :



[Abonnez-vous à notre blog](#) pour connaître les suites qui y seront données.

La CFDT défend votre pouvoir d'achat

Sans attendre d'éventuelles mesures de la part de la Direction, voici quelques pistes à suivre pour gagner immédiatement quelques euros de pouvoir d'achat supplémentaire :

- **Vous n'avez pas profité de vos remboursements de frais de téléphone et internet** (comme les $\frac{3}{4}$ des salariés MODIS 🤖) ?

Gagnez près de 100 € dès demain en les déclarant sur SX (avec rétroactivité depuis le 1^{er} janvier) !

On vous explique tout ici (cliquez sur l'image) :



- **L'inflation rogne votre pouvoir d'achat au quotidien ?**

=> Profitez de **5% à 10% de réduction sur vos achats** en grande surface et magasins en profitant des [cartes cadeaux du CSE](#). Offre valable notamment chez :



Hausse des minima conventionnels

Après deux années de gel des minima, la Fédération F3C CFDT assume pleinement sa responsabilité de Première organisation sur la branche des Bureaux d'études techniques et a signé un accord salarial de branche.

Pour les ETAM, l'augmentation est de :

- 4,9 % pour le premier niveau,
- 3,5 % pour le deuxième niveau
- 2,5 % pour les autres niveaux.

Pour les CADRES, tous les niveaux sont réévalués de 2,5 %



L'accord, pour être applicable au million de salariés de la branche (et donc chez MODIS), doit préalablement être « étendu » par le Ministère du Travail. [Suivez notre blog pour être tenu au courant](#) dès que cela sera le cas.

Rapprochement avec AKKA

Déménagements et partage des locaux à prévoir...

Comme il fallait s'y attendre certaines agences, dans le cadre du rapprochement organisationnel avec AKKA, vont devoir se rapprocher et déménager !

Pour optimiser ces déménagements, le groupe Adecco, dans sa continuité d'économie maximale, fera correspondre les déménagements avec la fin des baux des locaux.

On s'oriente donc vers des déménagements à des dates différentes, dans le sens AKKA vers MODIS et vice-versa selon l'opportunité économique du groupe.

Nous, CFDT Modis, avons au travers du CSE et du CSSCT prévu des demandes d'expertise pour les déménagements « conséquents » et les impacts sur le quotidien des salariés.

Nous pouvons d'ores et déjà voir des déménagements dans les agences suivantes :

- Lyon Cité Internationale – octobre 2022
 - o De Modis Cité Internationale vers Akka Vaise
 - o 40 salariés(e)s Modis concerné(e)s
 - o 6 à 7 km de parcours vers Akka (entre 15 et 20 min. d'écart selon le mode de transport)
- Front de Parc (Lyon) le renouvellement des baux est encore lointain...
- Toulouse – Fin aout 2022
 - o De Modis Blagnac vers Akka Blagnac, à priori locaux plus grands et plus modernes !
 - o 31 personnes concernées
 - o Environ 4 km d'écartement, peu d'impacts à prévoir.
- Nord
 - o De Akka Lezennes (108 personnes) vers Modis Marc en Baroeul,
 - o 10 personnes concernées
 - o Plus de 12km d'écart...
- Est (Strasbourg) – aout 2022
 - o De Akka Schiltigheim vers Modis Schiltigheim,
 - o À côté (500m) ...
 - o 5 personnes concernées



Renégociation des frais professionnels

La négociation avance difficilement, et l'espoir d'un accord apparaît aujourd'hui incertain.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous ne pouvons en dire plus publiquement, mais [vous pouvez vous adresser à nos représentants](#) qui sont informés en temps réel des dessous et rebondissements de la négociation. Ou mieux encore, vous pouvez adhérer à la CFDT (en remplissant le bulletin en dernière page) si vous souhaitez recevoir directement l'information, donner votre avis et participer ainsi à la construction des nouvelles règles.

Comme d'habitude, nous publierons sur le blog dès l'aboutissement de la négociation.

Tour de France CFDT

Le Tour de France CFDT se poursuit, avec ce 1er semestre une visite sur Clermont-Ferrand...

Une partie de l'agence de Clermont-Ferrand s'est retrouvée pour un moment de convivialité le jeudi 7 avril 2022 avec au menu : un moment de partage sur l'actualité sociale, des pizzas, des boissons et deux parties de bowling endiablées !

Nous avons pris le temps d'échanger sur des sujets d'actualités qui nous concernent tous directement et de répondre aux nombreuses questions que beaucoup se posent. Tous les retours ont été très positifs, ce qui nous motive encore plus pour continuer à vous rencontrer dans les 4 coins de France.

De notre côté, nous sommes ravis de pouvoir organiser ces moments privilégiés, en espérant qu'ils puissent perdurer !

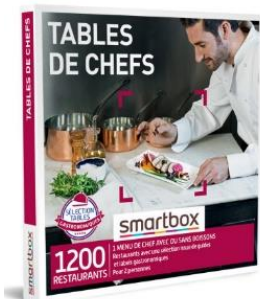
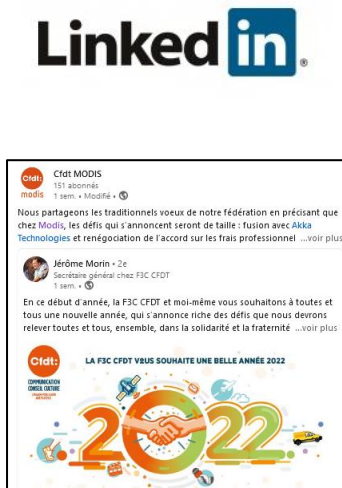
Nous allons prochainement organiser de nouvelles visites d'agence pour la rentrée de Septembre.

La CFDT à vos cotés... sur LinkedIn aussi !

Parce que vous y êtes (presque) tous, nous avons décidé d'y être aussi.

Parce que le télétravail et le confinement nous éloignent physiquement, nous mettons les bouchées doubles pour garder le contact, même sous forme « dématérialisée ».

Nous sommes donc heureux de vous rappeler la création de [la page LinkedIn CFDT Modis](#) !



Notre jeune page compte 175 abonnés actuellement.

Nous tirerons au sort 5 abonnés dès le franchissement du seuil de 200 pour leur offrir un coffret « Tables de chefs », d'une valeur de 100 €.

Informez-vous. Abonnez-vous !

Nos représentants sont à votre écoute et notre blog vous permet de recevoir en direct les dernières nouvelles, de réagir et plus largement d'offrir un espace de discussion et d'échange nous permettant de pallier l'éloignement géographique.



**1 mail tous les 4 mois, c'est bien...
L'information en direct, c'est mieux !**

Pour être informé en direct et donner votre avis

Abonnez-vous au [blog CFDT Modis](#)

L'inscription est gratuite, anonyme et résiliable à tout moment.

Votre équipe CFDT MODIS

Vos représentants sont à votre service, sur toute la France.
N'hésitez pas à les contacter !

PARIS / ILE DE FRANCE

	Catherine EVINA ELLA ING. ETUDE 06 19 44 32 80		Ndeye-Sokhna DIOP CONSULTANTE 06 34 16 97 54		Davidson DORVILIER ADMIN. SYSTEME 07 83 63 85 61
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------

TOURS

	Alexandre BATAILLE TECH. ETUDE 06 16 46 41 41		Géraldine AYRAULT ASSISTANT PROJET 06 09 39 32 79		Vincent PLAINFOSSÉ ING. ETUDE 06 70 74 67 89
-----------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------

NANTES



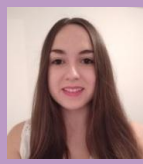

	Jade DAVY ING. ETUDE 06 18 30 03 11		Thierry CREACH ING. PROJET 06 16 75 94 06		Sébastien GAUTIER PROJETEUR 06 82 91 87 26
------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------

CHERBOURG

	Vincent MARTIN PROJETEUR 06 03 39 98 12		Stéphane PRIMAULT INGENIEUR SYSTEME		Frederic DEVEYT CHEF DE PROJET 06 01 79 24 27		Magalie BOUCHAREL RESSOURCE MANAGER
------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------





LYON

PAU

	Matthieu BASSEZ ING. METHODES 06 85 65 11 99		Matthieu HOUSIAU GEOLOGUE 06 29 85 35 16		Maud LAVAL ING. ETUDE 07 68 42 82 29		Sandrine GUILMAN PROJETEUR 06 99 70 35 77
------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

CLERMONT-FERRAND

TOULOUSE

	Le blog cfdt-modis.blogspot.fr		Les Délégués Syndicaux CFDT	
	La page LinkedIn		Sandrine GUILMAN (Toulouse)	06 99 70 35 77
	Courriel cfdt.modis@gmail.com		Matthieu BASSEZ (Pau)	06 85 65 11 99
			Frederic DEVEYT (Lyon)	06 01 79 24 27



Nos élus et adhérents vous conseillent, vous défendent, et plus généralement se mobilisent pour l'amélioration des conditions de travail chez Modis.

N'hésitez pas à nous solliciter et à nous rejoindre!

Rejoignez le 1^{er} syndicat de France

Rejoindre la CFDT, c'est choisir un syndicat responsable, efficace, démocratique et ambitieux, dans lequel vous avez toute votre place pour devenir acteur de votre vie professionnelle.

Être adhérent à la CFDT, pour vous, c'est la garantie d'être respecté, écouté, défendu.

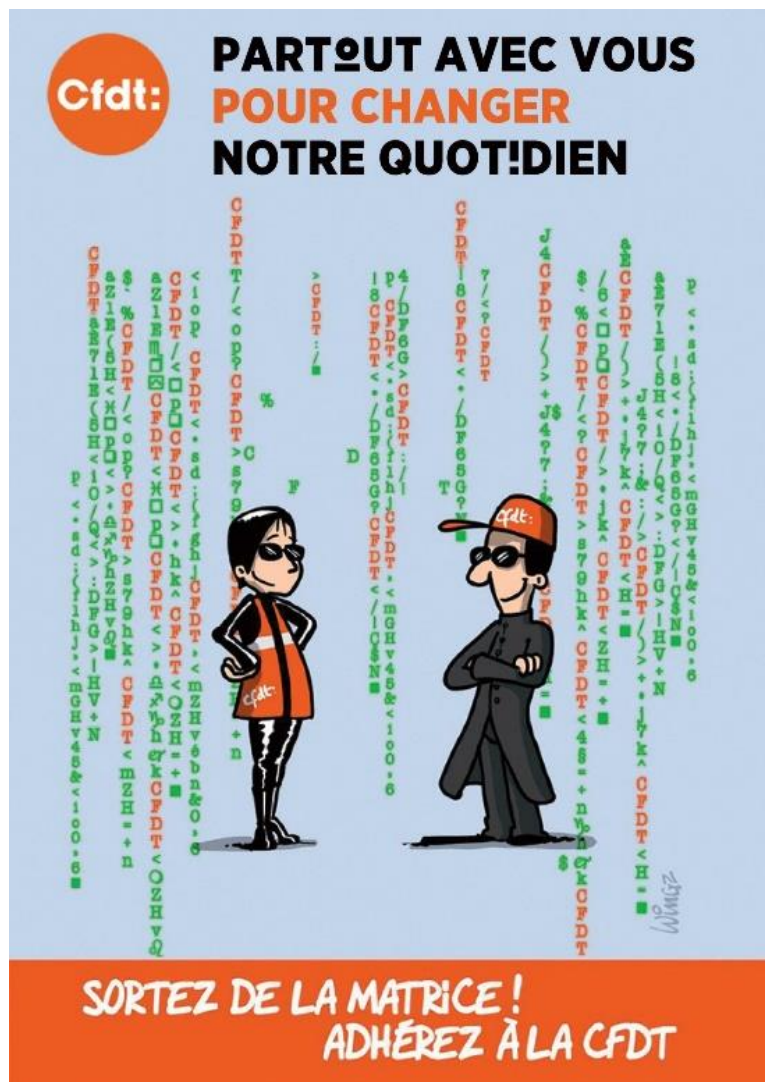
Toute la CFDT s'engage à vos côtés, que ce soit sur votre lieu de travail ou par l'intermédiaire de nos services aux adhérents.

Accueillir un nouvel adhérent, pour nous, c'est être en capacité de peser plus, car des adhérents plus nombreux font un syndicat plus fort et plus représentatif de la diversité des situations existantes chez Modis.

L'adhésion à la CFDT est **anonyme et résiliable à tout moment**.

Vous pouvez nous rejoindre pour un **mois**, un **an** ou la **vie entière**.

Nous serons toujours heureux d'avoir fait un bout de chemin à vos côtés.



Ou via le traditionnel bulletin page suivante...

L'adhésion en ligne étant *vraiment* anonyme, pensez à nous informer de votre démarche par mail à l'adresse cfdt.modis@gmail.com si vous souhaitez recevoir nos informations propres à modis et participer à nos échanges.

Sinon, nous n'avons aucun moyen de savoir que vous avez rejoint la grande famille de la CFDT.

Pour ceux qui préfère le traditionnel format papier, rendez-vous page suivante 😊



BULLETIN D'ADHESION

Rejoignez
le 1^{er} syndicat
de France !

Je soussigné(e) M Mme

Prénom NOM

adhère à la CFDT.

Date de naissance

Coordonnées personnelles

N° et voie

Code Postal

Ville

Téléphone

Courriel

@

Informations professionnelles

Société MODIS

Agence

Fonction

Statut Employé ETAM Cadre

Calcul de la cotisation 0,75 % de la rémunération nette imposable
ouvre droit à un **crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation**

Rémunération
mensuelle nette
imposable *

€

(avant prélèvement à la source)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique de
mandat

(à compléter par le syndicat)

Type de paiement Récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER : CFDT

ICS : FR88ZZZ254894

Coordonnées du
syndicat (à compléter
par le syndicat)

Nom du titulaire du
compte à débiter :

IBAN du compte à
débiter

Fait à

Date

Signature

Bulletin à renvoyer à l'adresse cfdt.modis@gmail.com

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. **Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers**, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.